

de la pratique habituelle quand il y a appels de soumissions. Je puis assurer à la Chambre que, partout où ce sera possible je demanderai aux provinces,—qui l'accepteront, à mon avis,—d'autoriser la méthode d'adjudication partout où elle n'empiétera pas sur leur façon normale de procéder.

L'hon. M. Lesage: Le ministre n'estime-t-il pas qu'il y aurait lieu de recourir à la méthode de l'adjudication, à moins que le travail ne soit exécuté par la main d'œuvre des provinces rémunérée à la journée.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je ne crois pas devoir dire beaucoup plus que ce que j'ai déjà déclaré, monsieur l'Orateur. Je m'intéresse surtout à créer immédiatement de l'emploi, et je sais qu'en ce qui concerne l'autre partie de mon programme, qui a trait aux parcs nationaux, il nous a fallu employer des méthodes peu orthodoxes pour mettre les travaux en bonne voie. Ils vont d'ailleurs commencer demain dans la plupart des endroits et nous avons fait un appel de soumissions. L'appel d'offres a été fait de façon peu orthodoxe: on a télégraphié à autant de gens qu'on pouvait. Nous avons dû prendre des décisions très rapides afin que l'outillage soit mis à leur disposition, et j'espère que, étant donné les circonstances, la Chambre tiendra compte de l'objectif que nous visions, soit de fournir immédiatement du travail, et que l'on ne me retardera pas trop en exigeant l'application des mesures ordinaires de sécurité.

L'hon. M. Lesage: Je n'ai qu'une observation à formuler et c'est que j'ai pris note de l'aveu du ministre qu'il a eu recours à des méthodes peu orthodoxes.

M. A. M. Nicholson (Mackenzie): Le ministre nous dirait-il si l'on en est arrivé à une décision relativement à la question de savoir si la route reliant Flin-Flon, Hanson-lake et Prince-Albert et qui traverse une région boisée, sera incluse dans cet ouvrage.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Les provinces ne m'ont transmis qu'une déclaration d'intention, ainsi qu'une estimation approximative de ce qu'elles comptent dépenser. Dans le cas de la Saskatchewan, nous n'avons pas vérifié si cette route fait partie de son programme. De fait, je ne m'en préoccupe guère car, dès que la province répond aux exigences que nous avons spécifiées, nous acquittons la moitié des frais, pourvu que l'ouvrage en question assure autant d'emploi que nous espérons en obtenir grâce à l'embauche d'hiver.

M. W. J. Henderson (Kingston): Le ministre voudrait-il nous fournir l'assurance qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'un retour aux

[L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle).]

camps de travaux forcés où les chômeurs touchaient 20c. par jour, au début des années trente.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, le Règlement ne m'y autorise peut-être pas à l'occasion d'une motion, mais j'aimerais répondre...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): ...que nous nous en tenions aux propositions du ministère du Travail.

M. l'Orateur: A l'ordre. La coutume veut qu'à la Chambre, lorsqu'une déclaration a été faite sur une motion, un seul orateur de chaque groupe la commente. C'est ce qui est maintenant arrivé. Y a-t-il autre chose, sous la rubrique des motions? Nous passons à l'ordre du jour.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Bryson (Humbolt-Melfort): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, à la suite de la déclaration qu'il a faite plus tôt aujourd'hui à l'égard du programme de routes forestières. Ma question a trait aux chiffres qu'il a consignés, soit ceux qu'ont soumis les provinces relativement aux sommes qu'elles sont disposées à verser pour participer au programme. Les chiffres fixés par les provinces dépendent-ils des limites que le gouvernement fédéral a imposées quant au montant qu'il est disposé à dépenser à l'égard de ce projet? Signera-t-on les accords à temps pour que les travaux du printemps puissent commencer?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): La réponse est que les estimations soumises par certaines provinces se fondaient sur l'ampleur des travaux qu'elles croyaient pouvoir achever à la date que je leur avais signalée dans ma lettre du 2 janvier.

M. Bryson: Le gouvernement fédéral serait-il disposé à accorder un montant égal à celui que versera la province?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Nous n'avons pas fixé de limite précise, mais, de toute évidence, puisque nous sommes en hiver, seulement une partie des travaux peut se faire. J'ignore à combien s'établira le montant en fin de compte. Nous avons estimé qu'il se montera à 1 million environ, ce qui répondrait en gros aux exigences du programme, mais peut-être la somme sera-t-elle supérieure ou inférieure à ce chiffre.